



ASTT DAINVILLE

Tournoi RÉGIONAL

Dimanche 13 septembre 2026

Règlement

ARTICLE 1- LIEU ET ORGANISATION

Le club de l'ASTT DAINVILLE est heureux de vous accueillir pour son 1^{er} tournoi Régional homologué sous le numéro xxx / xxx -, ouvert aux joueurs et joueuses licencié(e)s FFTT.

Le tournoi se déroulera le dimanche 13 septembre 2026 à la salle des sports du collège DIDEROT, avenue de l'hippodrome, 62000 DAINVILLE. La salle sera ouverte à partir de 8h00.

Le tournoi aura une gestion informatisée sous Spid déconnecté (SPIDD version 2) et sera la responsabilité de Monsieur Demarthe François (JA3), juge arbitre de la compétition, assisté par Monsieur Francis CZYZYK ou Monsieur Steve DETOEUF.

Une buvette sera mise en place jusqu'à la fin de la compétition afin que les joueuses et joueurs puissent se restaurer (sandwichs, café, boissons fraîches, etc....). Il n'y aura pas de pause méridienne.

Le coefficient de ce tournoi sera de 0,5.

Pour toutes questions concernant le tournoi vous pouvez contacter, les correspondants du club :

Monsieur **CAZENEUVE Daniel** au 06.75.24.24.12 et Monsieur **Francis CZYZYK** au 06.19.17.44.57

Mail : asttdainville@gmail.com

Le pointage se fera 30 minutes avant chaque tableau.

Le forfait du joueur sera prononcé 15 minutes après le 1er appel en poule et 5 minutes après le 1er appel dans le tableau à élimination directe.

ARTICLE 2- LICENCIATION

Seuls pourront prendre part au tournoi homologué FFTT les joueurs ou joueuses licenciés à la FFTT ou dans les fédérations étrangères affiliées à l'ITTF, frontalière de la ligue des Hauts-de-France (en l'occurrence la Belgique). Le tableau d'équivalence des classements ne sera pas forcément appliqué et le classement final attribué sera à l'appréciation du JA, après enquête en amont (un mail sera ensuite envoyé au(x) joueur(s) concerné(s) pour validation du classement et des tableaux auxquels le ou les joueurs pourront participer).

Les licences devront être valides et chaque participant devra être en mesure de prouver sa licenciation pour la saison **2026/2027** : de type « **compétition** ».

Si la mention « *certificat médical présenté* » figure sur le document présenté, le joueur est autorisé à jouer.

Si la mention « *ni entraînement, ni compétition* » figure sur le document présenté, il doit fournir un certificat médical indépendant en cours de validité. S'il ne peut pas justifier de sa licenciation, il n'est pas autorisé à jouer.

Le nombre de points retenus pour les inscriptions est celui inscrit sur la licence de la 1ère phase 2026-2027.

ARTICLE 3- BALLES

Les balles fournies par l'organisation seront des balles 3 étoiles, en plastique, de couleur blanche, homologuées FTT de marques **DHS D40+**. Pour l'échauffement, les balles ne sont pas fournies. Attention : pas de tenue de sport blanche (short ou maillot).

ARTICLE 4- DÉROULEMENT DU TOURNOI

Un joueur pourra participer au maximum à **deux tableaux de série par jour** (dans la limite des places disponibles). Si un joueur est éliminé en poule dans une série, il aura la possibilité de s'inscrire dans une autre série en accord avec le JA et sous réserve des places disponibles.

Tous les tableaux sont mixtes sauf le tableau « *féminines* ». La participation des féminines est admise dans tous les tableaux. Les féminines ont la possibilité de s'inscrire dans 2 tableaux de série de classement en plus du tableau féminin.

Un joueur absent lors de son 1er tableau sera automatiquement désinscrit de ses autres tableaux s'il ne prévient pas les organisateurs de son retard.

La compétition se déroulera sur **20 tables** homologuées FTT, principalement de marque **CORNILLEAU**.

Les tableaux sont limités à 48 joueurs, sauf la série handicap : 32 joueurs.

Les tableaux se dérouleront au 1er tour par poules de trois joueurs. Les deux premiers joueurs sont qualifiés pour le tableau final. Les parties se déroulent ensuite sur un tableau à élimination directe.

Toutes les parties (poules, tableau à élimination) se jouent au meilleur des cinq manches.

La série **HANDICAP** se jouera au meilleur de 31 points (sans point d'écart ; point décisif à 30-30). Le moins bien classé débutera le match avec 2 points d'avance par classement, dans une limite de 14 points d'avance. Par exemple, un classé 857 points partira avec 8 points d'avance sur un classé 1216 points (12-8) $\times 2 = 4$ $\times 2 = 8$ points d'avance.

Le pointage sera effectué jusqu'à 30 minutes avant le début de chaque tableau. La mise en poule se fera 10 minutes avant le début du tableau.

Une tenue correcte et sportive sera de rigueur. Il est rappelé qu'il est interdit de fumer dans l'enceinte du gymnase et d'utiliser de la colle à l'intérieur de celui-ci. Il est également interdit de manger ou de boire (à part de l'eau) dans la salle de sport. Un espace buvette est réservé à cet effet.

L'ASTT DAINVILLE se réserve le droit de supprimer ou modifier un tableau ou les dotations, si le nombre d'engagés est jugé insuffisant.

Les tableaux avec les dotations sont les suivants :

Séries du dimanche 13 septembre 2026

Tableaux	Début du tableau	Limitation	Tarifs	Dotations	1er	Finaliste	Demi finaliste	Demi finaliste
A : -899	8h30	48 joueurs	7,00 €	150,00 €	80,00 €	40,00 €	15,00 €	15,00 €

B : -1199	9h30	48 joueurs	7,00 €	150,00 €	80,00 €	40,00 €	15,00 €	15,00 €
C : -699	10h30	48 joueurs	7,00€	120,00 €	70,00 €	30,00 €	10,00 €	10,00 €
D : Handicap 31	11h30	32 joueurs	7,00 €	150,00 €	80,00 €	40,00 €	15,00 €	15,00 €
E : -1599	12h30	48 joueurs	7,00 €	190,00 €	100,00 €	50,00 €	20,00 €	20,00 €
F: Open	13h30	48 joueurs	7,00 €	190,00 €	100,00 €	50,00 €	20,00 €	20,00 €
G : Jeunes (jusque cadet)	14h30	48 joueurs	5,00 €	Bons achat tennis de table (120€) pour les 4 premiers				
H Dames	14h30	48 joueuses	7,00 €	100 % des inscriptions pour les 4 premières				

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission Sportive Fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

ARTICLE 5- INSCRIPTIONS

Les inscriptions devront parvenir impérativement avant le vendredi 11 septembre 2026 à 19h.
Elles se font UNIQUEMENT via Helloasso sur le lien suivant :

Par e-mail :

asttdainville@gmail.com

Les droits d'engagements sont fixés à 7€ par tableau, et 5€ pour le tableau jeunes

Le tirage au sort des séries s'effectuera le samedi 12 septembre à 11h, à la Salle des sports du collège DIDEROT.
Possibilité également de s'inscrire sur place le jour même, sous réserve de places disponibles et en accord avec le juge-arbitre.

ARTICLE 6- RESPONSABILITÉ

Le club de l'ASTT DAINVILLE décline toute responsabilité en cas de perte, vol et accident dans la salle.

ARTICLE 7 – RÉCOMPENSES

Le tournoi sera doté de prix d'une valeur totale maximale de 1070€ (voir tableau ci-dessus).

ARTICLE 8 – LITIGES

Le juge arbitre est le seul habilité à régler les litiges prévus ou non au présent règlement et à prendre les décisions nécessaires au bon déroulement de l'épreuve. Ses décisions seront sans appel. Ce tournoi étant réalisé sous l'égide de la FFTT, il sera fait la stricte application des règlements de cette dernière. Tout point non prévu par le règlement sera tranché par le JA, en accord avec les organisateurs.

ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La participation au tournoi implique de fait l'acceptation du présent règlement.

LE COMITÉ D'ORGANISATION

7 Rue de l'Encyclopédie, 62000 Dainville, France

Obtenir les coordonnées GPS

DD (degrés décimaux)*

Latitude 50.2906003

Longitude 2.7310922222222223

Obtenir l'adresse

Lat,Long 50.2906003,2.7310922222222223

DMS (degrés, minutes, secondes)*

Latitude ☒ N ☐ S 50 ° 17 ' 26.161 "

Longitude ☒ E ☐ O 2 ° 43 ' 51.932 "

